



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE PARIS,

PRÉCÉDÉS DE SON HISTOIRE,

PENDANT LES ANNÉES 1823 ET 1824.

~~~~~  
TOME TROISIÈME.  
~~~~~

PARIS,

AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE,

Rue des Saints-Pères, n° 46, en face la rue Taranne,

ET CHEZ DESBEAUSSEAUX, LIBRAIRE, QUAI MALAQUAI, n° 15.

~~~~~  
1825.

## RAPPORT

*Sur le concours ouvert relativement au Nectaire, lu, au nom de la section de Botanique, par M. DELAVAUZ, membre honoraire.*

---

DANS sa séance publique du 28 décembre 1822, la Société Linnéenne proposa la solution de ces questions:

*Quel est l'organe, dans la fleur, auquel on doit exclusivement donner le nom de Nectaire?*

*A quel caractère peut-on le reconnaître? et de quelle importance est-il pour les végétaux qui en sont pourvus?*

La Société pensait que des questions d'un si haut intérêt pour la science de la botanique éveilleraient l'émulation d'un grand nombre de concurrents.

Elle devait croire à l'émulation dans un pays où le savoir n'est point le privilège de classes particulières, et dont la langue, familière en quelque sorte à tous les hommes instruits du globe, a produit l'ouvrage le plus propre à inspirer le goût de l'étude des plantes, en répandant sur les premiers élémens, ordinairement si arides, les charmes séducteurs qui brillent dans tous les ouvrages de l'auteur d'*Emile*; car, à moins d'être tout-à-fait étranger à la littérature, on a deviné que je veux parler des lettres de JEAN-JACQUES sur la botanique: ouvrage admirable, que des éditions et des traductions

multipliées ont répandu avec profusion parmi tous les peuples qui jouissent des bienfaits de la civilisation, et que l'un de nos habiles confrères a encore embelli de la magie de son pinceau.

Oui, Messieurs, la Société devait croire que l'on s'empresserait autour de la palme qu'elle présentait.

Car, dans quel pays les sciences naturelles sont-elles cultivées avec plus de soins que parmi nous, surtout depuis que les Ecoles centrales, d'une trop courte existence, et si injustement décriées par ceux qui n'ont pas voulu se donner la peine d'en étudier et d'en comprendre les avantages, ont popularisé dans tous nos départemens une étude trop long-temps négligée; écoles dont l'enseignement modifié par l'établissement des lycées, a cependant produit tant de fruits; écoles qui subsisteraient peut-être encore, si l'homme qui voulait tout rattacher à son pouvoir n'eût trouvé parmi les professeurs qui s'honoraient de leur appartenir une noble indépendance, qu'il lui paraissait difficile de corrompre et d'enchaîner à son char, dont la flatterie et l'ambition commençaient à former le cortège?

Sur quelques points de la France que vous jetiez aujourd'hui vos regards, une foule de végétaux utiles ou d'ornement attestent un goût général pour l'étude de la botanique.

Si les pépinières départementales, qui devaient indigérer dans chacune de nos contrées les arbres les plus propres à s'y acclimater, ont été frappées de mort presque à l'instant de leur naissance, des pépinières particulières, établies près de la plupart de nos gran-

des villes, ont été pour leurs propriétaires une source de richesses, où les cultivateurs instruits et curieux ont puisé les plus belles fleurs, les meilleurs fruits, les arbres les plus précieux ou les plus pittoresques. On leur doit aussi les végétaux des quatre parties du globe, et ceux plus récents de l'Australasie, que leur air d'étrangeté distingue si souvent au milieu de tous les nôtres; ils se rencontrent partout, dans nos jardins, dans nos parcs, qu'ils embellissent et parfument dans toutes les saisons, confondus avec les anciennes productions du sol national.

Quel pays a été exploré avec plus de soins que le nôtre? Quel que soit le mérite de quelques-unes d'elles, je ne vous citerai point en preuve les Flores partielles, où se trouvent décrites les plantes de nos principales provinces; je me bornerai seulement à vous rappeler la Flore française de LAMARCK et DE CANDOLLE qui les rassemble toutes, ouvrage qui n'a point encore été égalé en Europe, et qui, grâce à l'heureuse situation de la France, entre deux mers et les deux immenses chaînes des Alpes et des Pyrénées, renferme une multitude d'espèces si variées. Qu'aux bords du lac où il s'est retiré pour se livrer entièrement à l'étude, le savant botaniste que la France regrette entende les vœux de ses frères parvenus jusqu'à lui; puissent-ils l'engager à publier une nouvelle édition de la Flore française; qu'il ajoute ainsi à sa gloire, en augmentant ses titres à notre reconnaissance, et qu'il sache que son exil volontaire d'une patrie, qui l'avait adopté, ne l'a point banni des cœurs qu'il s'était attachés.

Sur notre sol qui renferme tous les germes du bonheur; sur cette terre féconde, dont Flore, Cérès et Pomone semblent s'être partagé l'empire, la Société Linnéenne avait pu croire qu'un grand nombre de concurrens viendraient se disputer la couronne qu'elle offrait à leur émulation.

Comment se fait-il que son espoir ait été trompé?

Nous ne pouvons le taire; d'odieuses calomnies semées contre une Société dont l'unique but est de ranimer l'étude des sciences naturelles, et de se rendre utile, en publiant les observations, les découvertes qui lui sont transmises, de basses intrigues ont écarté de la lice quelques athlètes timides.

La modestie, presque toujours compagne des vrais talens, en a éloigné plusieurs autres, ainsi que la difficulté de consulter un grand nombre d'ouvrages rares et indispensables, ou celle de vérifier sur les plantes vivantes des caractères fugaces qui disparaissent entièrement dans les végétaux conservés dans les herbiers.

Trois mémoires cependant ont été adressés à la Société, et il en est deux auxquels la commission d'examen a été sur le point de partager le prix.

Le premier reçu, portant cette épigraphe : *Cherche et tu trouveras*, paraît être l'ouvrage d'un jeune homme impatient de se distinguer dans la carrière des sciences.

On voit que l'auteur a consulté à peu près tous les ouvrages des botanistes qui, depuis VAILLANT jusqu'à M. DE MIRBEL, ont écrit sur le nectaire, et son mémoire est comme le résumé des opinions qu'ils ont émises.

f

On peut reprocher à ce mémoire d'avoir été écrit avec trop de promptitude, et peut-être trop en présence de l'article consacré au mot nectaire dans le *Dictionnaire de botanique* de GÉRARDIN et de DEVAUX.

La commission chargée de l'examen des mémoires a reconnu dans le jeune homme de l'aptitude aux recherches utiles; mais elle croit devoir l'engager à observer directement la nature. Elle désire, dans son intérêt personnel, comme dans celui de la science, qu'il mûrisse les idées qu'il a émises; qu'il se livre à des expériences nécessaires pour confirmer ou rectifier ses opinions, et qu'il conserve en même temps son esprit de critique, parce qu'il est sage et paraît dirigé dans de grandes vues. La commission a pensé qu'il ne s'offenserait point, si elle l'engageait à soigner aussi un peu plus son style, plein d'énergie, mais déparé par beaucoup de négligences.

Elle a regardé ce mémoire comme un des premiers ouvrages, et peut-être le coup d'essai d'un jeune naturaliste. Il ne doit pas craindre de reprendre son vol et de s'élaner de nouveau dans la carrière où il vient de se hasarder; il est très-probable qu'avec un peu de travail il parviendra bientôt à s'y distinguer.

Les auteurs des deux autres mémoires ont pris l'un et l'autre la même épigraphe dans la *Philosophie botanique* de LINNÉ, et il n'est point étonnant qu'ils se soient ainsi rencontrés; car il était bien difficile d'en trouver une qui convint mieux au sujet: *Nectarium pars mellifera flori propria*. C'est encore aujourd'hui la seule définition que l'on puisse donner du nectaire,

parce qu'elle est parfaitement juste, dit l'auteur du mémoire n° 2.

Cet ouvrage, d'une assez grande étendue, rédigé avec beaucoup d'ordre et de clarté par un botaniste qui paraît connaître et avoir médité avec soin tout ce qui a été écrit jusqu'à ce jour sur le nectaire, renferme d'excellentes critiques et de précieuses observations; cependant l'auteur, joignant à un mérite incontestable une grande modestie, ne le regarde que comme un essai auquel le temps ne lui a pas permis de donner tous les développemens dont il le voit susceptible.

Si l'on se fût guidé par des observations comparatives, dit l'auteur du mémoire n° 3, l'on ne demanderait point aujourd'hui ce qu'est en effet le nectaire.

Ce mémoire, le plus considérable des trois, annonce un homme tout entier à l'étude de la botanique, et auquel peu d'ouvrages sur cette science sont étrangers; il est riche d'observations et de faits nouveaux; on y trouve à chaque page la preuve que l'auteur s'est livré à des recherches nombreuses. Une foule de plantes, de toutes les familles, ont été par lui soumises à un scrupuleux examen, et plusieurs, qui jusqu'à ce jour paraissaient répudiées, ont été ramenées, par des affinités incontestablement démontrées, auprès d'alliées qui, sans doute, ne les rejeteront point.

Il n'appartenait pas à la commission d'examen d'entrer dans de plus grands détails sur les ouvrages des concurrents; elle n'aurait pu, sans indiscretion, dévoiler

f.

leur travail, surtout voulant proposer, principalement d'après le regret manifesté par les concurrens eux-mêmes, de n'avoir pu donner un temps suffisant à leurs observations, de proroger jusqu'au 28 décembre 1825 la remise du prix de botanique.

Sans indiquer davantage les autres motifs de sa détermination, elle engage les concurrens actuels et ceux qui pourraient être tentés de leur disputer la palme, à revoir avec attention les questions proposées, et à bien les pénétrer, afin d'en donner une solution complète et satisfaisante. La commission ne doute pas que le prix ne soit mérité au prochain anniversaire de ce jour.

Botanistes de toutes les nations, la carrière vous est ouverte de nouveau; nous désirons que vous vous y élançiez hardiment, et, malgré cette prédilection si naturelle pour des compatriotes, qui nous fait espérer que le prix qu'ils ont disputé ne leur sera point ravi, nous sommes persuadés qu'ils le verraient sans regret parer une tête étrangère. Un lien de confraternité unit les savans, quelle que soit la terre qui leur a donné le jour. Celui qui aurait pu se croire un instant sûr de la victoire, répéterait, pour se consoler, si ses travaux n'obtenaient point la récompense qu'il avait ambitionnée, ces paroles d'un grand homme : « Je vois avec plaisir » qu'il s'est trouvé quelqu'un plus instruit que moi. »

On croit devoir engager les auteurs qui pourraient faire copier leur mémoire, à le relire et à le corriger soigneusement. Chaque science a ses termes techniques, sa langue particulière. Il est donc à désirer qu'ils n'en confient la transcription qu'à des personnes

auxquelles le sujet traité ne soit pas entièrement étranger, afin de ne point déparer leurs écrits par des fautes grossières, qui ne sont pas assurément du fait de l'auteur, et que la commission n'a point hésité à rejeter sur le copiste.

---